

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE TRAVAUX

Procédure adaptée en application des articles R 2123-1 et suivants du code de la commande publique.

Pouvoir adjudicateur :

UNICIL SA D'HLM

11, rue Armény

CS 30001

13286 Marseille Cedex 06

R.C.S. Marseille B 573 620 754 - Siret 573 620 754 00032 - APE 6820A

Contact : service marchés publics via l'adresse suivante :

<https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché et description du marché :

La présente consultation concerne des travaux de réhabilitation thermique de la Résidence Jacourellette située Avenue Hector Berlioz 13640 La Roque d'Antheron au nom et pour le compte de la SA d'HLM UNICIL.

La présente consultation est allotie en 7 lots, chaque lot donnant lieu à un marché public, conformément aux dispositions des articles L.2113-10 et R.2113-1 à R.2113-3 du Code de la commande publique.

- Lot 1 : Menuiseries extérieures et occultations
- Lot 2 : Ravalement façade et ITE
- Lot 3 : Isolation des planchers bas
- Lot 4 : Plomberie rénovation des salles de bain et EU EV -ECS
- Lot 5 : Chauffage
- Lot 6 : Electricité
- Lot 7 Confort d'été : persienne à projection

Les opérateurs économiques peuvent présenter des offres pour un ou plusieurs lots.

Les lots 2 et 4 ne sont pas concernés par la présente consultation. Ils feront l'objet de marchés subséquents en application des articles R.2162-7 et suivants du Code de la Commande Publique pour donner suite à des appels d'offre passés sous la forme d'un accord-cadre multi-attributaire pour des travaux de façade et de TCE

Référence : 26-889

Procédure :

La consultation est passée par procédure adaptée en application des articles R 2123-1 et suivants du code de la commande publique.

Lieu d'exécution : Résidence Jacourelle située Avenue Hector Berlioz 13640 La Roque d'Antheron

Lieu d'obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation complet peut :

- être consulté et téléchargé sur le site Internet suivant :

<https://www.marches-securises.fr>

Lien : [SA-HLM-UNICIL_13_20260706W2_01](#)

Critères de choix :

Les offres seront analysées et classées des plus avantageuses économiquement aux moins avantageuses en fonction des critères suivants :

1- Critère n° 1 : Le prix des prestations - coefficient de pondération 40% ;

2- Critère n° 2 : La valeur technique - coefficient de pondération 50%. Le jugement de ce critère est basé sur le mémoire technique de 10 pages maximum du candidat, et se décompose de la façon suivante :

- Les moyens humains et matériels spécifiquement affectés à l'exécution du marché, par tâches et par opérations : **coefficient de pondération 15 % ;**
- Les procédés techniques, les matériaux et les fournitures retenues par l'entreprise pour l'offre de base : **coefficient de pondération 15 % ;**
- Le plan d'installation de chantier, l'organisation et la gestion des espaces de travail et approvisionnement: **coefficient de pondération 20 %.**

3- Critère n° 3 : La démarche environnementale (RSE) : coefficient de pondération 10 %.

La démarche RSE et les efforts en matière de qualité environnementale démontrés par le candidat pour l'exécution du marché. Par exemple (liste non exhaustive) :

- La provenance et la traçabilité des matériaux, produits et équipements de construction,
- Le réemploi,
- Gestion des déchets de chantier (tri, traçabilité, évacuation),
- L'optimisation de la consommation des ressources (eau, énergie, carburant, matières premières),
- Dispositifs internes de suivi qualité et sécurité,
- Éventuelles certifications ou labels détenus par l'entreprise (ISO, Qualibat, etc.).

Renseignements complémentaires : Ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public via la plateforme Marchés Sécurisés.

Date limite de remise des offres : **3 SEPTEMBRE 2026 à 12h00**